

AVIS AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LA COMMUNE DE DELLEY-PORTALBAN

Le conseil communal vous annonce l'ajournement de la convocation de l'assemblée communale dont la nouvelle date est fixée au **lundi 6 juin 2016.**

Les raisons en sont les suivantes :

La convocation de l'assemblée fixée le mardi 17 mai 2016 aurait dû paraître dans la FO du vendredi 6 mai 2016.

Du fait d'une omission de la Société Media f SA, l'annonce n'a pas paru conformément à notre commande.

Selon l'article 12 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, l'assemblée est convoquée par un avis dans la feuille officielle, au moins dix jours d'avance.

Au vu de l'inobservation de cette formalité et pour éviter l'éventualité de l'annulabilité des décisions, le Conseil communal s'est trouvé dans l'obligation de reporter la date de l'assemblée communale.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal